

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL  
LUNDI 15 AVRIL 2019**

**Président** : Mr Didier BAZIN

**Présents** : MM Jean Michel NAPIERAY, Jean Christophe PAVY, Philippe VASSEUR, Tristan LEROUX, Dominique MASSON, Patricia THIERIEZ, Aurélie THIRION, Nicolas MONLEZUN

**Absents excusés** : MM Fatma HERAOULI, Aline REICHENBACH,

**Secrétaire de séance** : Mr Dominique MASSON

**Compte administratif 2018 :**

	Dépenses 2018	Recettes 2018
Investissement	30 654,25 €	30 486,50 €
Fonctionnement	189 421,19 €	182 782,23 €
Total :	220 075,44 €	213 268,73 €

Résultat de Clôture 2017 : 119 459,68 €uros

**Résultat de clôture 2018 : 112 653,47 €uros**

Après présentation et explication du compte administratif 2018, Madame Patricia THIERIEZ soumet l'adoption des comptes au vote des membres du conseil, le Maire s'étant retiré. Le Compte Administratif 2018 est voté à l'unanimité.

**Budget primitif 2019 :**

	Dépenses 2019	Recettes 2019
Investissement	87 497,20 €	87 497,20 €
Fonctionnement	283 929,76 €	283 929,76 €

Après présentation des comptes et un débat sur l'opportunité de modifier ou pas les taxes à la vue des comptes excédentaires, le Maire propose la reconduction des mêmes taxes, et le soumet au vote.

Les membres du conseil votent à 8 voix pour et une abstention la reconduction des taxes au même taux.

### **Fonds de concours de la CCRV :**

Le conseil communautaire a décidé d'octroyer une subvention à la commune de Saint Pierre Aigle pour l'achat de 2 radars pédagogiques.

Le conseil accepte le fond de concours pour l'achat des deux radars pédagogiques.

### **Mise à disposition de la voirie :**

Le conseil accepte la reprise de la compétence de l'entretien des voies intercommunales par la communauté de communes.

### **Départ du S.E.S.V (Syndicat des Eaux du Soissonnais et du Valois**

Le conseil accepte que le nouveau syndicat des eaux se retire du syndicat des personnels moyennant une indemnité de 7 000 €uros qui est l'équivalent de deux ans de cotisations.

### **Adhésion de 4 nouvelles communes au S.E.S.V :**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'adhésion des communes de Coyolles, Lagny-sur-Automne, Silly-la-Poterie et Vailly-sur-Aisne au SESV.

### **Questions diverses :**

Monsieur Philippe VASSEUR tient à faire remarquer que de nouveaux poteaux ont été installés notamment sur la rue du Verly pour recevoir la fibre, alors qu'ils ne sont pas utilisés, les raccordements ayant été mis sur les anciens poteaux.

Il propose également de faire un inventaire de l'état des poteaux France Telecom sur la commune, certains étant dans un triste état ainsi que de répertorier les fils qui menacent de tomber ou sont déjà à terre comme sur le chemin de Montécouvé.

Il rappelle qu'il reste à dresser l'inventaire des points d'éclairage supplémentaires nécessaires pour supprimer les points sombres.

Il fait remarquer que l'interdiction des produits phytosanitaires, s'applique à tous les riverains sur les bordures de la voie publique.

Rue des tourelles, dans le virage face au n° 16, l'accotement est dégradé et pourrait causer préjudice aux véhicules, la communauté de communes sera contactée.

Monsieur Nicolas MONLEZUN demande si un courrier a bien été envoyé pour demander l'installation de panneaux de stop aux quatre chemins.

Le Maire répond qu'à ce jour il n'a pas été rédigé.

Monsieur Nicolas MONLEZUN fait part :

- de la présence d'environ 15 chats au point propre de la rue des Vertes-Feuilles, ce qui à terme va poser des problèmes de gestion de l'espèce surtout s'ils sont nourris.
- que des débris de tout genre y sont déposés et propose une réflexion sur les moyens à mettre en œuvre pour identifier les contrevenants.
- que les horaires pour le bruit ne sont pas respectés notamment les week-ends.
- avec Monsieur Philippe VASSEUR que pour les réunions du Syndicat des Voies Navigables, le quorum est rarement atteint et que les réunions sont ajournées et reprogrammées ce qui ne facilite pas la bonne gestion des dossiers. Ils proposent qu'à chaque convocation, les délégués de la commune se contactent.

**Commission élagage :**

Une nouvelle commission élagage, chargée de faire respecter les prescriptions, va se mettre en place pour identifier les situations qui posent problèmes.

Sur tous les points qui le nécessitent, une information sera faite aux habitants rappelant les bonnes conduites à adopter.

**Noël de la commune :**

La date et le spectacle ne sont pas définis à ce jour

La séance est levée à 22h15